

Le capitaine Lux, avait décidé que l'évasion aurait lieu dans la nuit du 27 au 28 décembre, et il comptait fêter en famille le 1^{er} janvier 1912. Depuis quelques jours, il neigeait sur la Silésie et le thermomètre descendait, la nuit à -18°C. Conditions excellentes, car les sentinelles qui ont froid, se montrent moins vigilantes.

Dans l'après-midi du 27, le capitaine, apparemment résigné, n'eut pas de difficulté à faire une promenade sur les remparts de la forteresse... Il put graver dans son esprit la disposition exacte des lieux. Le soir, il dine copieusement pour se donner des forces et annonce au soldat allemand qui lui sert d'ordonnance, qu'il compte dormir jusqu'à 11 heures.

Sur son lit, il dispose un mannequin et attend qu'onze heures sonnent. Alors, avec son passe-partout, il ouvre la porte de sa chambre et la trappe de l'étage inférieur. Dans la chambre inoccupée, il monte la scie et s'attaque aux barreaux. Il lui faudra trois heures pour scier deux barreaux qu'il écarte, passe la corde à nœuds et descend.

Il ne lui reste plus qu'un seul obstacle à franchir, un mur peu élevé ; de l'autre côté, c'est la ville. Dans la rue, une sentinelle qui fait les cent pas ; les deux hommes se croisent, l'évadé fait un petit commentaire sur la température puis ils s'éloignent. A la gare, il obtient sans difficulté un billet pour la frontière autrichienne.

L'Allemagne et l'Autriche étant liées par un traité qui prévoit sans doute l'arrestation réciproque des évadés militaires, le capitaine Lux doit rester prudent. Il passe sans problème, l'Italie, la Suisse.

A la frontière française, un douanier lui demande s'il a quelque chose à déclarer :

« J'ai à déclarer que je suis heureux de revoir la France. »

Un télégramme qu'il avait envoyé, avait précisé l'heure de son arrivée à Paris. Quand le train entre à la gare de l'Est, le 31 décembre, à 19h20, il y a là sur le qui, la femme du capitaine Lux, ses frères, sa sœur, le docteur Greyley et un officier du service des renseignements.

Tous écarquillent les yeux pour découvrir le voyageur tant désiré. Ils voient passer près d'eux un monsieur bossu et portant des lunettes que nul ne songe à arrêter. C'est seulement après cette dernière expérience que le capitaine Lux, revenant sur ses pas, interpelle joyusement le groupe ébahi.

Ce soir là, l'évadé peut fêter en famille, à la fois son évasion et l'aube de la nouvelle année.

De l'autre côté du Rhin, lorsqu'on apprend l'arrivée en France du prisonnier de Glatz, ce fut un déchaînement de fureur dans toute la presse. Dans leur mauvaise foi, les geôliers allèrent jusqu'à accuser l'officier français d'avoir manqué à sa parole, ce qui est faux, le capitaine Lux n'ayant jamais promis de ne pas tenter de fuir.

Les autorités allemandes cherchèrent des complices, n'en trouvèrent pas et se rabattirent sur une victime innocente : l'ordonnance de l'officier qui fut condamné à quinze jours de prison pour « n'avoir pas balayé la cellule avant 11 heures. »

Pour comble du ridicule, un épicier de Glatz porta plainte contre le capitaine pour une dette de 11 marks, largement garantie par un dépôt de 100 marks laissé entre les mains du gouverneur de la forteresse.

Le *Moniteur de l'Empire*, journal officiel du Reich, cita gravement le fugitif à comparaître devant le tribunal de la ville pour s'expliquer sur cette dette. Comme on le pense, le fugitif se garda bien de se rendre à cette aimable invitation